

Quand MÊME !



Bulletin de liaison
de l'Association
Mémoire des Chantiers
de la Jeunesse Française

sommaire

Le mot du président	p. 3
Assemblée Générale A.M.C.J.F.	
Bilan moral et financier	p. 4-5
Création des Chantiers	p. 6-7
Historique des Associations	p. 8 à 13
Articles et documents	
Chantiers	p. 13
Pierre, Fred, Milou, Marius et tous les autres.	
Mémoire CJF	p. 14
Assemblée Générale Jeunesse et Montagne	p. 15
Compte rendu de la journée JM	p. 15-16
Les Allobroges	p. 17
Lecture et patrimoine Chantiers	p. 18 à 21
Bulletin d'adhésion	p. 21
Pose d'une plaque au musée	p. 22
Photographies relatives au Groupement 27	p. 24

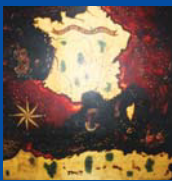


Photo de couverture :
Carte signée GUILLAUMET
provenant du bureau
du Général de la Porte du Theil
au Splendid Hôtel
(Cliché du Musée C.J.F.
de Châtel-Guyon)

MEMBRES DU BUREAU DE l'AMCJF
Président d'honneur Honoré LEMAIRE
Président Michel LEBOST
Vice-président Laurent BATTUT
Conservateur musée Christian POUSSE
0473331823
Secrétaire Alexia FLORAN
0473387058
Secrétaire chargé de la mémoire
Jean-Luc HAVARD
Trésorier Philippe HAVARD

AMCJF est une association loi 1901,
enregistrée à la sous préfecture de Riom,
sous le n° w 63400161
dont le siège administratif est à :
179, rue Charles Gide - 34670 Baillargues
Adresse du Comité de Rédaction :
M. Floran
34, rue de la Chapelle-Saint-Don
63200 Riom
Mail : plenitude2009@hotmail.fr.



DANS LA CONTINUITÉ

Chers Amis,

C'est avec un très grand plaisir que nous sommes à nouveau en liaison avec vous par ce deuxième Bulletin.

Nous avons eu la grande joie de recevoir beaucoup d'encouragements et de remerciements de votre part ; nous y sommes très sensibles. Beaucoup de travail a été fait en 6 mois par toute l'équipe ; vous en trouverez dans ces pages toute l'intensité.

J'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs « Jeunes Anciens » ; vous écouter est des plus enrichissant. Nous avons tellement besoin de vos témoignages !

Un grand Merci à Bob Teissier, ancien Président de l'ANACJF, qui est toujours très disponible pour conseiller, informer et corriger si besoin nos informations.

Lors de ces entretiens, je suis toujours agréablement surpris de constater la Puissance de cet esprit « Chantiers » inculqué par le « Général » et qui semble avoir guidé toute votre vie ; aujourd'hui encore il est ancré au fond de vous et vous l'avez certainement transmis à vos enfants et petits enfants ;

Dans la période difficile que nous traversons, il est bon de se raccrocher à ces valeurs et il est bien dommage que tous n'aient pas eu la chance de connaître un « Ancien » pour lui transmettre.

Mais je pense que les plus jeunes sont demandeurs de vraies valeurs et il y a un grand espoir de voir revenir quelques barrières morales indispensables à la Vie et à la Paix.

Continuez à transmettre ! Montrez-nous l'exemple et soyez assurés que nous continuerons et que nous préserverons votre mémoire.

Je termine ce billet par un grand Merci à Madame de La Porte du Theil, belle-fille du Général, pour sa présence lors de notre Assemblée Générale, (accompagnée par le Colonel de La Porte du Theil, son fils) ainsi qu'à tous ses enfants pour le soutien qu'ils nous accordent.

Michel LEBOST
Président

ASSEMBLEE GENERALE AMCJF-CHATEL-GUYON

2 OCTOBRE 2010

(BILAN MORAL ET FINANCIER)

La première assemblée générale ordinaire de l'AMCJF s'est déroulée comme prévu le samedi 02 octobre 2010 à la Mouniaude à Châtel-Guyon (63). Après l'accueil des participants par le président Michel Lebst, celui-ci a déclaré l'assemblée générale ouverte et en a esquissé le déroulement. Le vice-président a alors présenté le bilan moral du premier exercice (fin de l'exercice au 31/08/2010). En remplacement du trésorier Philippe Havard excusé pour événement familial, le président a de nouveau pris la parole pour présenter et commenter le bilan financier (fin de l'exercice au 31/08/2010). Ce fut alors autour de Christian Pousse, Conservateur, de nous faire part de son témoignage sur le musée des Chantiers à Châtel-Guyon, désormais lieu de rencontre incontournable entre l'association et les témoins de l'Histoire des Chantiers, les passionnés ou simples curieux souhaitant découvrir ce que furent les Chantiers. Puis, ce fut le moment d'échant entre les membres de l'association présents à la réunion et les membres du bureau. L'assemblée générale a été suivie d'une visite du musée des présents à l'assemblée et de l'inauguration de la plaque en l'honneur du général de La Porte du Theil et des présidents successifs de l'Amicale Nationale des Anciens des Chantiers de la Jeunesse Française dont l'AMCJF est l'héritière. Nous présentons ci-après le bilan moral et le bilan financier.

Nous voici donc réunis pour cette première assemblée générale de l'Association Mémoire des Chantiers de la Jeunesse Française. L'AMCJF a maintenant un peu plus d'un an : elle est officiellement née le 25 juillet 2009, date de parution de l'avis au Journal officiel. L'existence d'un cadre légal était en effet nécessaire pour que, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2009, l'ANACJF puisse soumettre au vote le legs de ses biens à l'AMCJF.

Qu'a-t-il été réalisé cette première année ?

Nous n'étions pas certains de boucler l'opération, mais nous y sommes néanmoins parvenus grâce à la forte implication et la bonne coordination des membres du bureau : l'AMCJF a édité un premier numéro, intitulé « quand même ! », afin de créer un lien entre les membres. La diffusion du numéro 1 édité en mai 2010 a été exceptionnellement étendue, non seulement aux adhérents AMCJF mais aussi aux derniers adhérents ANACJF de 2009. Sur ce point, ces derniers peuvent chaleureusement remercier Denise Dinet sans qui l'opération n'aurait pu aboutir... Cette diffusion élargie choisie par le bureau était une manière de faire connaître les réalisations et l'« esprit » de l'AMCJF auprès des anciens de l'ANACJF. Une façon aussi de remercier les anciens pour avoir passé le relais mémoriel aux plus jeunes. La périodicité de notre bulletin a été fixée au semestre. A cela plusieurs

raisons. La première est d'ordre pratique. Pour l'instant, il est l'œuvre quasi-exclusive des membres du bureau dont beaucoup sont encore en activité et chargés de famille. Nous essayons donc de motiver certains de nos membres pour nous proposer des articles et l'appel est même ici lancé, quitte à nous répéter : n'hésiter pas à nous proposer témoignages ou articles. La deuxième raison est d'ordre budgétaire. La sortie de deux numéros par an devrait éponger une majeure partie de nos ressources annuelles, à moins de grossir encore très largement nos rangs.

La fréquentation du musée pour la saison 2010 (mai à septembre) est sensiblement identique à celle de la saison précédente : soit environ 170 visiteurs. Signalons au passage la très grande disponibilité et l'implication passionnée de notre conservateur Christian Pousse qui, non seulement assure les permanences en saison les samedis après-midi, mais se déplace également (bénévolement) hors saison sur rendez-vous pour tout visiteur, seul ou non, ayant au préalable pris contact par téléphone.

Notre premier exercice AMCJF a également été l'occasion de resserrer les liens avec notre association « cousine », Jeunesse et Montagne. Confirmant la bonne entente déjà établie en novembre 2008 lorsqu'il fallut coordonner notre participation respective au colloque de Grenoble (cf notre rubrique « Lectures Chantiers »), Christian Pousse a participé le 15 mai 2010 à l'assemblée générale annuelle de JM.

La fin du premier exercice d'AMCJF marque donc un bon départ. Mais l'assise de notre association doit être confirmée sur la durée. Et elle est

bien entendu fortement dépendante du nombre d'adhérents. Il est aujourd'hui légèrement supérieur à 300. Qu'en sera-t-il en 2011 ? Perpétuel soucis des associations loi 1901 et qui est également le nôtre : le renouvellement des adhésions. C'est

maintenant ! Nous avons besoin de vous pour continuer ! Il nous faut d'une part assurer les nouvelles parutions de « quand même ! ». D'autre part, quelques frais au musée seront nécessaires : outillage, supports de présentation (livres, objets divers),

vitaines à remettre en état... Cinq années de fermetures consécutives ont laissé des traces et nécessiteront quelques investissements. Mais à cœurs vaillants !...

Bilan financier au 31/08/2010

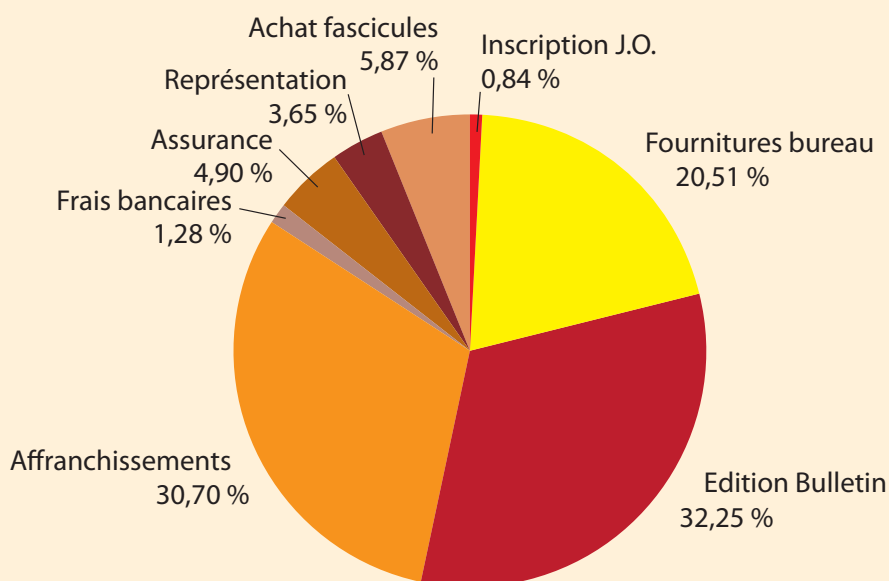
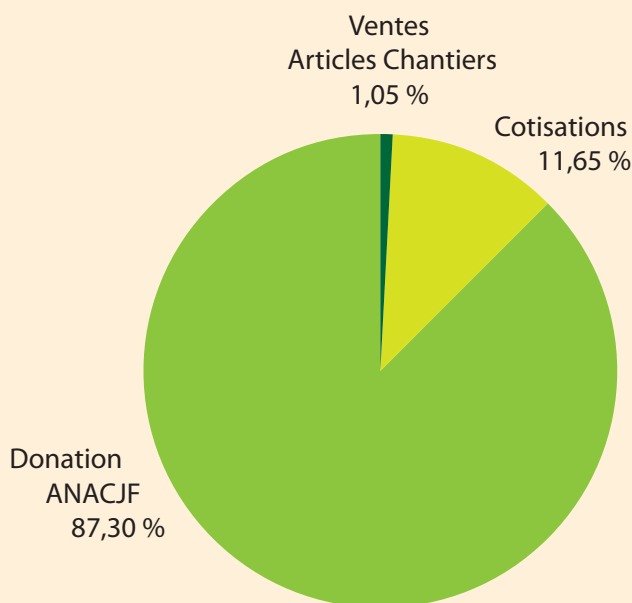
RAPPORT FINANCIER au 31/08/2010

Recettes :

Cotisations (314) :	7 110,00 €
Ventes Articles Chantiers : (ventes par correspondance)	638,00 €
Donation ANACJF :	53 244,85 €
	<hr/>
	60 992,85 €

Dépenses :

Inscription J.O. :	43,00 €
Fournitures bureau :	1 053,42 €
Edition Bulletin :	1 656,65 €
Affranchissements :	1 576,76 €
Frais bancaires :	65,90 €
Assurance :	253,47 €
Représentation :	187,40 €
Achat fascicules :	299,62 €
	<hr/>
	5 136,22 €



SOLDE Positif : 55 856,63 €
dont 53 000 € sur livret A et
2 856,63 € sur compte chèques

MUSEE : stock donné par ANACJF
pour la somme de 1 270 €

Entrées et ventes au musée :
357,50 €

Tronc de soutien : 212 € - soit
569,50 €.

Commentaires :

Nous avons 314 adhésions à cette date (1500 l'an dernier à LANACJF) et le bulletin du mois de mai 2010 a été envoyé à tous les adhérents de l'ANACJF de 2009, d'où le montant élevé des frais d'affranchissements. Par ailleurs, il n'y aura plus de frais bancaires car nous avons changé de banque.

L'achat de 200 fascicules (mini-guides) générera une rentrée d'argent car ils seront vendus au Musée.

Le Président
Michel Lebst

CREATION DES CHANTIERS DE LA JEUNESSE

A l'occasion du 70^e anniversaire de la naissance des Chantiers de la Jeunesse, il nous paraît tout à fait opportun de reproduire ce que disait celui qui fut le penseur et le réalisateur de cette œuvre. Voici comment le général de la Porte du Theil, lors d'une conférence le 21 novembre 1941, présentait cette création.

« Il me semble que si l'on veut avoir sur une question des idées précises, il est bon d'en connaître l'histoire. Je commencerai donc par vous faire celle très brève des Chantiers.

Le 1^{er} juillet (1940) furent dissous les corps d'armée, en vertu des clauses de la Convention d'Armistice, et je fus nommé, à Clermont, commandant des troupes de la 13^e Division militaire. J'avais rejoint mon poste le 2 et j'étais parti le 4 en tournée d'inspection quand, en rentrant à mon bureau, tard dans la soirée, j'appris que depuis midi on m'appelait à Royat au Ministère de la Guerre. Je m'y rendis sur l'heure et fus reçu par un des sous-chefs de l'Etat-major de l'Armée qui me fit connaître que le Ministre était désireux de me confier le commandement des milliers d'hommes convoqués les 9 et 10 juin dans les dépôts : 2^e contingent de la classe 39, 1^{er} contingent de la classe 40, en tout, 100 000 hommes, dont on ne savait plus combien il en restait ni où ils étaient. On pensait pouvoir en rassembler une cinquantaine de mille. Pour le moment, à part ceux qui avaient été appelés dans les dépôts de la zone libre, le reste errait à la débandade sur les routes, vivant on ne sait comment.

De fait, j'en avais rencontré au cours de la retraite ...

Cette mission m'était d'ailleurs présentée comme tout à fait temporaire. Il fallait démobiliser ces hommes, qu'on ne voulait pas conserver dans l'Armée parce que n'ayant reçu aucune instruction militaire et qu'on désirait reformer immédiatement des unités capables de combattre. Mais, d'autre part, on n'estimait pas possible de les renvoyer chez eux dans l'état matériel et moral où les avait laissés le lamentable aspect de la déroute. Et puis, où renvoyer ceux de la zone occupée ? Quand je demandai au Ministre qui me reçut le lendemain, ce qu'il fallait en faire, il me répondit : « Ce que vous voudrez, je vous fais confiance ».

Et je n'ai jamais reçu d'autres directives.

J'ai fait observer au Ministre qu'il devait bien me connaître, que, avec mon tempérament et mes idées, je m'attacherai à une remise en main d'abord sur le plan moral et spirituel. Il me confirma simplement que j'avais la plus entière initiative.

Et comme j'hésitais, il ajouta que le rassemblement fait et les hommes repris, je retrouverais ma place dans le commandement actif, que cette tâche était urgente, ce n'était que trop vrai, qu'il n'y avait pas d'officier général disponible plus qualifié que moi pour l'entreprendre. Je parlais des cadres nécessaires : « Vous choisissez qui vous voudrez et où vous voudrez ; les écoles d'aspirants, en particulier, sont à votre disposition ».

Deux jours après, j'apportais mon plan de réalisation. J'y précisais qu'à mon sens il était impossible de reprendre ce troupeau humain sans

l'articuler en unités ne dépassant guère deux mille hommes et sans les soustraire immédiatement à l'influence délétère des villes. En réaction directe contre tout ce qu'ils venaient de voir et d'entendre, j'étais résolu à les faire camper en pleine nature, au milieu des bois, à l'abri de toute cause de trouble ou d'agitation, et à les y occuper à quelques grands travaux d'intérêt général. Dès la première heure, je n'ai pas eu d'autre pensée, d'autre volonté, que de monter une œuvre d'éducation dont la connaissance que j'avais acquise des jeunes hommes de France, en ces dernières années.

Et spécialement pendant la campagne, m'avait démontré la nécessité absolue.

Voilà pourquoi les Chantiers ont pris cette forme de groupements de deux mille hommes environ, placés loin de tout grand centre habité, et occupés principalement au forestage ou à la remise en culture de vastes terrains depuis longtemps abandonnés.

Les résultats obtenus m'ayant confirmé dans cette opinion et les mêmes raisons étant à peu de chose près aussi valables aujourd'hui, vous trouverez les camps sensiblement aux mêmes lieux qu'au mois d'août 1940. Mes projets approuvés sans discussion, je partis faire le tour des écoles d'aspirants, car au contact immédiat des hommes, je voulais mettre des chefs jeunes comme eux, ardents, et qui se dévoueraient sans réserve, sans arrière-pensée, à cet apostolat nouveau. Je ne pensais pas pouvoir les trouver ailleurs, et de fait, ils répondirent en masse à mon premier appel. Et ceci est encore une marque caractéristique et originelle des Chantiers, marque qu'ils ont conservée. C'est pour moi la base de toute action morale dont je vous ai dit que c'était mon but essentiel.

Pendant ce temps, à l'Etat-major de l'Armée, on préparait le regroupement, on se préoccupait de faire connaître aux officiers de réserve le débouché qui s'offrirait à eux dans les cadres des Chantiers, quand ils seraient démobilisés, et on rédigeait le décret qui devait constituer officiellement la charte de ma mission. Or, dès ce moment, on envisageait l'avenir ; il apparaissait que, toute conscription étant abolie, la Jeunesse de France n'aurait plus jamais l'occasion d'être réunie, et soumise à une discipline – grave lacune qui ne pouvait manquer d'augmenter le désordre de l'Etat. Le texte primitif qui me fut soumis aux environs du 15 juillet (1940) prévoyait, en termes précis, l'institution d'une période de service national obligatoire pour tous les Français dans les Chantiers de travail.

Mais ce texte, maintes fois remanié et présenté au Conseil des Ministres, ne fut pas accepté parce qu'il n'apparaissait pas possible à cette époque d'engager l'avenir. Par ailleurs, devant ces difficultés, le Ministre de la Jeunesse qui devait recueillir les Chantiers, puisqu'ils ne pouvaient évidemment pas être rattachés à la Guerre, marquait quelques hésitations bien légitimes en face de cette chose toute nouvelle, si hasardeuse, à qui on ne manquait pas de prédire les pires catastrophes, et qui risquait d'entraîner et de compromettre son jeune Ministère, en formation lui aussi. Si bien que le 29 juillet (1940), le Ministre de la Guerre me fit appeler pour me dire que, ne pouvant arriver à vaincre ces obstacles, il ne croyait plus pouvoir réaliser le projet qu'il avait formé, et qu'il regrettait, pour sa part, très vivement. Il me fit choisir le commandement d'une division militaire parmi celles qui devaient être disponibles la se-

maine suivante par application des nouvelles limites d'âge, et me quitta pour aller au Conseil soumettre le décret renvoyant dans leurs foyers les hommes appelés en juin. Mais à l'unanimité, le Conseil se refusa à le soumettre au Maréchal. Moins que jamais, il ne semblait possible et pru-

que le lendemain 30 je fus appelé au Ministère de la Défense nationale, et que le soir même était signée la loi organisant des Chantiers de travail pour les appelés de juin qui, démobilisés le lendemain, étaient repris comme requis civils. >>

Deposé sous le socle des monuments de Châtel-Guyon - Place de la musique N° des chantiers de la jeunesse

Les "Chantiers de la jeunesse" sont nés de l'ordre que j'ai reçu, le 2 juillet 1940, du général Colson, ministre de la Défense Nationale :

"Prendre le commandement d'environ quatre vingt dix mille hommes de 1^{er} contingent de la classe 40 qui convoqués en mai, "rupés dans les dépôts par l'invasion allemande, avaient été évacués" en hâte, à pied, par petits détachements, en direction du Sud"

Il en était résulté de graves désordres. J'ai fait rassembler sur place par régions, repartis en groupements d'environ 1200 hommes, encadrés par des officiers volontaires démobilisés, et occupés à des travaux forestiers jusqu'en décembre 1940.

A ce moment, il est apparu possible de continuer à recruter au fur et à mesure les jeunes gens du contingent normal, et de maintenir ainsi un service civil très voisin du service militaire qui nous était interdit.

La loi du 11 janvier 1941 a donné un fondement légal à cette institution nouvelle. Il y eut ainsi un peu plus de 350 000 hommes jusqu'au moment où elle fut supprimée par une ordonnance de décembre 1944.

Un grand nombre d'anciens des Chantiers se sont engagés dans la 1^{re} armée française. Ce sont ceux qui lui ont fourni des cadres et des effectifs formés à la discipline des rangs, entraînés, prêts à constituer des unités aptes au combat.

Le porte de commandement des Chantiers, fixé de l'origine à Châtel-Guyon, y a trouvé jusqu'à la fin un accueil généreux et profondément amical qui leur a permis de remplir leurs missions à l'engagement contribué à la réussite de cette entreprise.

dent de les démobiliser : c'était accroître l'effectif des chômeurs d'une foule de jeunes gens sur le moral et l'attitude desquels il n'y avait plus guère de doutes pour personne. Les premiers renseignements étaient concordants sur ce point et ce n'était, hélas! Que trop explicable. Si bien

Ebauche manuscrite
du Général de la Porte du Theil
sur l'origine des Chantiers
(texte définitif déposé sous le socle de
la Pierre de l'Amitié à Châtel-Guyon).

Historique des Associations d'Anciens des Chantiers (1940-2010)

Bientôt un an que l'Amicale Nationale des Anciens des Chantiers de la Jeunesse Française (ANACJF) est dissoute ! Et 70 ans ont passé depuis la naissance des Chantiers en juillet 1940... La concomitance de ces deux anniversaires est une opportunité pour retracer l'histoire des associations des anciens des Chantiers. Pour les plus jeunes qui viennent de rejoindre notre Association Mémoire des CJF, c'est probablement l'occasion de découvrir un riche passé « amicaliste » qui a commencé peu après la création des Chantiers.

L'ADAC, « Association des Anciens des Chantiers », est créée en métropole et en Afrique du Nord le 29 août 1941. Ses statuts sont déposés à la sous-préfecture de Riom (63). L'article 2 indique : « Son but est de prolonger et développer, au-delà du temps de stage obligatoire effectué dans les chantiers, l'enseignement donné et les pratiques observées dans ces Chantiers sur les plans de vie personnelle, sociale et nationale ». L'adhésion à l'ADAC, sur la base du volontariat, implique le paiement d'une cotisation annuelle. Son organisation est basée sur le cadre départemental, « comme il va en France de l'organisation des réserves ». La forme d'une association loi 1901 permet d'en éviter le contrôle par l'occupant. Sans budget propre, l'association dont les cadres sont issus des Chantiers eux-mêmes, fonctionne ainsi à la limite de la légalité pendant les premiers mois de son existence. Le chef Kunstler, ancien élève de l'école polytechnique et officier ayant servi dans l'artillerie devient chef de l'ADAC (au poste de vice-président) à la demande du gé-

néral de La Porte du Theil. Ce dernier en est le président et décide des grandes orientations.

Dans ses « souvenirs », le général de La Porte du Theil indique que le catalyseur de l'ADAC fut en quelque sorte le rassemblement des jeunes des Chantiers de jeunesse au stade de Vichy pour la remise de leur drapeau le 20 juin 1941. C'est là que l'amiral Darlan lui lança : « Tout de même, tous ces hommes que vous avez amenés jusque-là, vous n'allez pas les laisser tomber maintenant ? ». Nul doute que l'idée de réunir un jour les anciens des Chantiers avait germé dans l'esprit du général dès la fin de 1940 lorsqu'il put raisonnablement espérer la pérennisation de l'institution des Chantiers sur le plan légal.

Le nombre d'adhérents à l'ADAC dans la zone sud de la France métropolitaine passe de 25 000 au 1^{er} janvier 1942 à 110 000 au 31 décembre 1942, auxquels il faut ajouter 7 000 adhérents en Afrique du Nord (chiffre au 1^{er} octobre 1942 – dernier recensement avant le débarquement allié). Le nombre d'adhérents à l'ADAC fin février 1943 est exactement de 123 156 membres, période qui correspond probablement à l'apogée de l'association sur le plan des effectifs. Ce chiffre est relativement important et s'il est permis de le comparer avec les effectifs des autres organisations de jeunesse de l'époque (c'est-à-dire fonctionnant sur la base du volontariat), seule la fédération du scoutisme français regroupe davantage de membres. Rappelons par exemple que les Compagnons de France ne rassemblèrent qu'environ 35 000 adhérents au maximum.

Si l'on considère qu'à la fin de février 1943, six contingents ont été libérés

des Chantiers ou sont en passe de l'être, le taux d'adhésion atteint presque 60%¹ ce qui est relativement important. 1942 est également l'année de la structuration définitive de l'association qui ne peut évidemment être accomplie qu'avec un nombre d'adhérents suffisant. Au fil du développement de l'ADAC, les commissariats régionaux des Chantiers caleront le recrutement des jeunes appelés dans leurs groupements en fonction du découpage administratif de l'association des anciens. En 1943, l'ADAC de zone sud est organisée en 44 sections départementales regroupées en sections régionales. Chacune des sections régionales est rattachée au commissariat régional des Chantiers. Les 44 sections départementales sont elles-mêmes divisées en 553 sections cantonales. Au fil de l'augmentation des adhérents, les sections cantonales sont découpées en sections communales ou intercommunales. Il en existera jusqu'à 3 649. Des districts ont parfois été créés afin de coordonner l'administration de deux sections cantonales ou plus. Il existera jusqu'à 250 districts.

Les anciens des Chantiers qui ont franchi le seuil de l'ADAC s'engagent à perpétuer les valeurs reçues lors de leur « stage » Chantiers, à conserver les liens d'amitié et à s'entraider. Mais ils s'impliquent également dans la vie sociale ou associative de leur commune (secours national, œuvres pour les prisonniers, mouvements de jeunesse locaux, etc.).

Les bureaux des sections ADAC sont débordés à partir de février 1943 en raison de la promulgation de la loi sur le STO qui concerne les garçons nés en 1920, 1921 et 1922, pour la plupart anciens des Chantiers. Adhérents à l'ADAC ou non, ils

viennent logiquement se renseigner dans les bureaux de l'association sur les conditions de leur recensement, voire de leur départ en Allemagne s'il est confirmé. Au-delà de ce service d'information, les sections ADAC sont également « mobilisées » par le commissariat général de Châtelguyon pour apaiser les tumultes potentiels dans les groupements des Chantiers qui organiseront les départs en Allemagne. Mais certaines sections préparent en sous-main tous les moyens pour éviter les départs, en réalisant notamment des « placements » de réfractaires au sein de réseaux dissidents émergents.

Suite au débarquement allié, les Chantiers d'Afrique du Nord sont militarisés le 12 novembre 1942 puis mobilisés le 14 novembre. C'est ainsi que les anciens des Chantiers sont rappelés par les sections locales de l'ADAC du Maroc, d'Algérie et de Tunisie, elles-mêmes transformées en bureaux de recrutement. De retour dans son ancien groupement, le jeune mobilisé ancien des Chantiers reçoit un complément de formation militaire en vue de son intégration dans l'armée d'Afrique.

Dans son rapport secret daté du 11 mai 1943 sur les « activités dissidentes » des Chantiers, le commissaire du Pouvoir Bernon, rendant compte directement à Laval et chargé de surveiller l'orthodoxie des Chantiers, dénonce notamment le comportement du chef de l'ADAC Georges Kunstler en le qualifiant de « gaulliste » et écrit : « Les troupes de réserve sont, comme en Afrique, tenues en main dans l'organisation de l'ADAC ».

Le 14 mars 1944, le gouvernement de Vichy promulgue une loi portant dissolution de l'ADAC. Elle est en effet soupçonnée d'abriter des élé-

ments non fidèles à Vichy ou d'être, dans certaines régions, en lien avec des réseaux de Résistance.

¹ *Le taux d'adhésion approximatif à l'ADAC en zone sud pour la France métropolitaine est calculé comme suit : environ 35.000 jeunes originaires de la zone sud appelés à chaque contingent Chantiers, sur six contingents de juin 1940 à juillet 1942. Soit un total d'environ 210.000 jeunes originaires de zone sud libérés des Chantiers ou sur le point de l'être, en février 1943. Les effectifs des adhérents à l'ADAC sont tirés du document « journées du Conseil National de l'ADAC Châtelguyon, les 8, 9 et 10 mai 1943, imprimerie du commissariat général 1944 ».*

Mais les anciens des Chantiers n'ont pas seulement été fédérés en métropole et en Afrique du Nord. La « mission Chantiers en Allemagne » a également rassemblé et protégé plusieurs dizaines de milliers d'anciens des Chantiers appelés au Service du Travail Obligatoire. Les garçons des classes 1940 et 1941 résidant en zone sud, anciens des Chantiers, sont partis en 1943 directement de leur domicile. Quant aux jeunes incorporés en novembre 1942 dans les Chantiers, ils se sont retrouvés pour moitié (soit 16 000 jeunes) dirigés dans une usine allemande dès la fin de leur stage obligatoire dans un groupement. Les cadres de la Mission Chantiers, tous volontaires, ont tenté de recréer les conditions de vie connues dans les groupements en France afin de les soustraire à l'influence allemande et de les ramener chez eux après la guerre. Le commissaire Cottin, chef de la « mission » en 1944, passe outre la dissolution de l'ADAC et des Chantiers au printemps 1944 en créant les « Détachements Encadrés du Travail ». C'est ainsi qu'il maintient le regroupement et la cohésion des anciens des Chantiers en Allemagne jusqu'à fin 1945, période de leur retour en France.

Après la guerre, les liens d'amitié noués dans les périodes difficiles ne peuvent s'estomper. La création de l'association « Amitiés des Anciens des Chantiers » (ce qui permet donc de maintenir le sigle ADAC) est effective en 1945 sous l'impulsion de quelques chefs et jeunes de la région parisienne. Georges Kunstler, ancien chef de l'ADAC de 1941, en devient le président. De 1945 à 1950, les activités de la « nouvelle ADAC », comme elle est appelée couramment, sont assez discrètes. Elle édite la revue « Les Cahiers de l'Amitié » qui présente des témoignages « à chaud » d'anciens des Chantiers pendant la guerre (résistance, armée de libération, internement en Allemagne etc...) et crée un « Cercle Chantier » pour collecter les expériences permettant de décrire le modèle éducatif Chantiers. Il n'est toutefois pas établi que le « Cercle Chantier » ait publié quelques travaux. Afin de regrouper dans le même élan les quelques associations d'anciens (par groupement et même par groupe de groupement) qui se sont montées ici ou là en province, l'ADAC de 1945 tente de créer un maillage sur le modèle des sections ADAC de 1941. A titre d'exemple, les anciens du groupe 2 du groupement 20 de Lapeau (Corrèze) montent leur amicale d'anciens et éditent un bulletin, tout en étant affiliés à la section locale de l'ADAC du Puy-de-Dôme.

L'ADAC de 1945 aurait regroupé sur le papier seulement quelques centaines d'anciens en France métropolitaine. Elle s'essouffle rapidement et aurait été dissoute vers 1950. La fédération de milliers d'anciens des Chantiers, répartis dans toute la France, n'est pas aisée. Est-elle d'ailleurs politiquement correcte ? Les anciens sont par ailleurs occupés par leurs responsabilités familiales et

professionnelles. Et il manque un véritable moteur... Mais le général de La Porte du Theil a choisi la discrétion et reste en dehors de toute activité « amicaliste », même après l'arrêt de non-lieu dont il bénéficie en 1947 à l'issue de l'examen de son dossier par la Haute cour de Justice. Retiré dans le Poitou, il se limite à recevoir ses amis des Chantiers et à répondre au volumineux courrier adressé par les anciens qui lui témoignent régulièrement une grande affection. Il faudra attendre 1965 pour que le général participe à son premier rassemblement d'anciens : celui organisé par les Anciens de la Musique Nationale à Châtelguyon.

La période de l'immédiat après-guerre voit également, dès 1946, la création de l'association « Equipe Montagne » sur l'initiative de Raoul Rocoffort de Vinière, ancien de Jeunesse & Montagne. Le 31 août 1947, elle devient Association Amicale des anciens de Jeunesse et Montagne. En 1953, les statuts sont modifiés et l'association devient « Association Jeunesse & Montagne », association encore très dynamique aujourd'hui. Pour rappel, l'institution Jeunesse & Montagne avait été mise sur pied en même temps que les Chantiers de jeunesse, en août 1940, et les deux institutions présentaient des buts similaires. Toutefois l'encadrement de JM était assuré par les officiers de l'armée de l'air et des moniteurs de ski ou guides de Haute Montagne. Les groupements JM composés de jeunes « volontaires » issus « de la famille aéronautique » étaient implantés exclusivement dans les Alpes et les Pyrénées. A titre de comparaison, de 1940 à 1944, les Chantiers de jeunesse ont vu passer dans leurs rangs environ 480 000 membres (appelés et cadres permanents) alors que ce chiffre est de 13 000 pour Jeunesse

& Montagne. Jeunesse & Montagne resta dans les faits indépendante des Chantiers de jeunesse. Ce fut (et c'est encore) également le cas pour ce qui concerne leurs amicales respectives.

Il faut attendre la fin des années cinquante pour voir fleurir des initiatives pérennes de regroupements d'anciens des Chantiers de jeunesse. Il s'agit d'initiatives régionales ou de « spécialité ». La première est celle d'Amédée Gèze, ancien commissaire régional de la province Pyrénées-Gascogne. Il crée en 1958 « l'amicale des anciens des Chantiers de Pyrénées-Gascogne ». Cinq ans plus tard (1963), l'amicale des anciens des Chantiers de Provence est également mise sur pied. Et enfin, la création de l'amicale nationale des anciens de la Musique des Chantiers est effective en 1965. Son premier rassemblement a lieu le 4 septembre 1965 à Châtel-Guyon. La présence du chef Pardoël, ancien chef de la musique et du général de La Porte du Theil est un événement. Un concert est donné, de niveau modeste, car totalement improvisé et sans répétition préalable. Un défilé est également organisé, ouvert par le tambour-major de l'époque, Prévot, qui a revêtu pour l'occasion son uniforme des Chantiers. Portés par le succès de leurs rencontres périodiques, les anciens de la Musique inaugurent la Pierre de l'Amitié en 1969, énorme fragment de lave de Volvic, dressée sur la place où était édifié le camp de la Musique à Châtelguyon entre 1941 et 1944.

Ce regain de vitalité des rassemblements d'anciens des Chantiers au seuil des années 1960 est à porter au crédit de l'arrivée à la retraite d'anciens cadres supérieurs des Chantiers jouissant d'une bonne aura et d'une plus grande disponibilité « d'anciens

jeunes », désormais âgés de la quarantaine et installés dans la vie. L'échelle d'influence relativement limitée du maillage social de ces associations, région ou spécialité musicale, est également un gage de bonne cohésion et d'une meilleure réussite associative que la première expérience de 1945-1950.

En 1968, Jean Portejoie, originaire de Clermont-Ferrand, rencontre le général de La Porte du Theil alors âgé de 84 ans pour recueillir ses conseils en vue de la création d'une association d'anciens des Chantiers qui jouirait d'un rayonnement national. L'ancien patron des Chantiers lui dit : « En France, il y a suffisamment de sources de division, si tu veux faire une amicale, évite à tout prix que la politique s'en mêle. Il faut la faire au nom de l'amitié – cf Bulletin ADAC n°1 de janvier 1982 ». Les statuts de l'Amicale Nationale des Anciens des Chantiers de la Jeunesse Française (ANACJF) sont déposés le 23 décembre 1968. Sa création est validée par la parution d'un avis au Journal Officiel le 3 janvier 1969. L'année suivante, le général de La Porte du Theil participe officiellement au premier rassemblement de l'ANACJF, tenu le 2 mai 1970 à La Bourboule (63). Cette même année, le 21 octobre, il remettra également le drapeau des Chantiers de jeunesse au musée de l'armée aux Invalides.

L'ANACJF se structure rapidement dès sa création. L'un de ses buts principaux est de fédérer les différents groupes, officiels ou non, dans toute la France. De part ses statuts, les délégations régionales et départementales restent sous contrôle du conseil d'administration. Entre 1970 et 1976, les réseaux d'amis et la constitution de « fichiers » d'anciens aboutit à la constitution et au développement de nouveaux groupes

émergeant d'abord dans l'ancienne zone sud. Au fil des augmentations des adhésions à l'ANACJF, de nouvelles délégations régionales sont créées, non seulement dans le sud de la France, mais aussi dans la moitié nord, puisque les anciens ont essaimé sur tout le territoire après la guerre. Le « recrutement » continue via le bouche à oreille mais aussi grâce à la mise en place d'un Congrès annuel chaque fois organisé dans une ville différente. L'échelon national de l'ANACJF édite un petit bulletin rendant compte des activités de chaque groupe, qu'il s'agisse de réunions à l'échelle d'anciens d'un groupement spécifique ou bien d'une délégation régionale. Les cadres de l'ANACJF recherchent le soutien moral du général de La Porte du Theil très âgé et qui ne se déplace plus. En 1972 les anciens des Chantiers résidant en Auvergne réalisent le musée des Chantiers de Châtelguyon avec le soutien de la municipalité. Son ouverture au public a lieu en 1973.

La mort du général de La Porte du Theil, survenue le 8 novembre 1976, crée une profonde émotion chez les cadres de l'ANACJF. « Restez unis » leur a-t-il écrit peu avant de mourir. Par écho au « Bulletin Périodique Officiel » dans lequel le général de La Porte du Theil faisait passer ses directives dans les groupements de 1940 à 1943, l'ANACJF crée en 1977 le « Bulletin National Officiel », symbole de l'unité. Il sera édité jusqu'à fin 2009 à la dissolution de l'amicale.

A la fin des années soixante-dix, certains anciens de la région parisienne souhaitent recueillir leurs témoignages historiques et faire partager leur propre expérience du modèle éducatif Chantiers. La CERP, Commission d'Études, de Recherches Historiques et de Publications, est

créée au printemps 1978, au sein de l'ANACJF, sous l'initiative de Francis Platon qui oeuvrait déjà depuis un an au sein d'un modeste « Service de Documentation et d'Histoire » de la délégation Ile-de-France. La CERP recrute ses membres au sein de l'amicale nationale et se répartit en trois sous-commissions respectivement chargées de la constitution d'archives, de la publication d'un bulletin et d'études sur le Service National. La CERP publie deux « Cahiers de la CERP » parus entre 1979 et 1981. Ils sont consultables au Service Historique de la Défense (Vincennes).

En 1981, la CERP prend son indépendance et se transforme en Centre d'Études, de Recherches et de Publications (le sigle CERP est donc maintenu) ou « Institut Général de La Porte du Theil », association loi 1901. Les « Cahiers du CERP » ont pris la suite des « Cahiers de la CERP ». Environ 30 numéros des Cahiers du CERP ont été édités entre 1982 et 1999. Les Cahiers du CERP sont également consultables au Service Historique de la Défense (Vincennes). Un jeu a également été remis au musée CJF de Châtelguyon.

La création de la CERP au sein de l'ANACJF, puis la prise d'indépendance administrative du CERP dont les membres sont également adhérents de l'ANACJF pose des problèmes d'éthique aux fondateurs de l'ANACJF, originaires d'Auvergne. La Délégation régionale Auvergne de l'ANACJF fait alors scission et crée l'ADAC, Association des Anciens des Chantiers, début 1982.

Sous le sceau de la réconciliation, les responsables de l'ADAC seront invités à participer, en tant que « groupe associé », au conseil d'administration de l'ANACJF à partir de 1986. L'ADAC restera toutefois une association indépendante jusqu'à sa dissolution au début des années 2000.



Avers et revers du fanion de l'ADAC de 1982 conservé au Musée de Châtelguyon.

Remarquer sur revers le gonfanon auvergnat, les armoiries de villes auvergnates et la devise « Gergovie – France Debout » renvoyant l'image de Vercingétorix se dressant contre l'envahisseur.

Les années 1980 correspondent à l'apogée des amicales d'anciens des Chantiers de part leur effectif et aussi de part leurs initiatives. L'effectif des adhérents de l'ANACJF est de plus de 12 000. Si l'on y ajoute les membres des « groupes associés » de l'ADAC Auvergne et de Pyrénées-Gascogne, ainsi que l'amicale des anciens de la Musique, l'effectif total des adhérents à une amicale d'anciens est de l'ordre de 17 000 à 20 000. Considérant qu'à cette même époque, environ 200 000 anciens des Chantiers sont survivants, le taux d'adhésion est légèrement inférieur à 10%.

Du 14 au 16 juin 1985 a lieu le plus grand rassemblement d'anciens des Chantiers jamais réalisé : 4 000 anciens et leurs épouses se retrouvent pour un premier pèlerinage à Lourdes. Ce rassemblement est organisé par le père Clastre et par Jean Dupont, ce dernier étant Délégué Régional de l'ANACJF du Languedoc-Roussillon. Sept évêques et un cardinal sont les présidents de l'événement. Pendant les trois jours de rassemblement, les services religieux sont assurés par 55 prêtres anciens des Chantiers de la jeunesse. Comme un écho à ce pèlerinage un an auparavant, le premier rassemblement d'anciens des Chantiers protestants a lieu le 22 juin 1986 au Mas Soubeyran dans les Cévennes. De nombreux pasteurs anciens des Chantiers de Jeunesse participent à ce rassemblement. Les pèlerinages religieux n'étant pas du ressort de l'ANACJF, ceux-ci sont organisés par « l'Association Nationale d'Organisation de Pèlerinages Religieux (ANOPRAC) », créée en 1984.

En 1985, l'ANACJF participe en délégation officielle et pour la première fois au ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'arc de triomphe à

Paris. C'est le colonel Créange, ancien du commissariat général de Châtelguyon, qui a mené les négociations depuis 1982 avec le Comité de la Flamme. Pour valider cette participation, il a été nécessaire de créer l'Amicale des Anciens combattants des Chantiers de jeunesse (dont l'imbrication avec l'ANACJF est complète) et de faire confectionner un drapeau pour l'amicale et pour chaque délégation régionale. Cette première participation qui réunit 200 anciens lors de la cérémonie du 12 octobre 1985 est une consécration pour les cadres de l'ANACJF : ils obtiennent ainsi une preuve tangible de la reconnaissance officielle de la participation des Chantiers et anciens des Chantiers à la Résistance et aux combats de libération du territoire. L'organisation du congrès annuel de l'ANACJF est devenue une prouesse logistique bien rodée avec, notamment, la remise d'un dossier de presse aux médias : chaque année, jusqu'à 600 anciens et leur famille se réunissent sur deux jours. Au congrès de Versailles en 1986, 1 800 personnes, anciens des chantiers et foule de curieux, assistent aux offices religieux, à la cérémonie du monument aux morts et aux aubades musicales. Durant les années 1980, les anciens des Chantiers prennent également des initiatives, parfois localement, pour ériger des stèles, poser des plaques, créer des noms de rue en souvenir soit d'une ancienne implantation de groupement, soit d'une personnalité Chantiers. Depuis la création de leur amicale jusqu'en 1987, les anciens de la Musique organisent leur rassemblement à Châtelguyon toutes les années impaires et dans une autre ville toutes les années paires.

L'ANACJF édite en 1986 les mémoires du général de La Porte du

Theil (pourtant datés « 1981 »), intitulés « Souvenirs ». Une souscription est lancée dans le bulletin de l'amicale, « réservée exclusivement aux membres adhérents de l'ANACJF ».

La Société des Amis des Musées Chantiers (SAM/CJF) est créée en 1987. Elle se donne pour mission de recenser le patrimoine des Chantiers, c'est-à-dire les plaques et les stèles Chantiers implantées sur le territoire et également d'assister les musées qui présentent des objets des Chantiers dans leurs collections. Dans les faits, la SAM/CJF veille aussi au patrimoine « immatériel » des Chantiers : l'association est à l'origine de l'organisation du colloque de Vincennes (92) consacré, en février 1992, à l'histoire des Chantiers de jeunesse et aboutissant au livre indispensable intitulé Histoire des Chantiers de la Jeunesse racontée par des témoins.

Fort du succès du colloque de Vincennes et du fait de leurs activités communes, le CERP et la SAM/CJF fusionnent en 1992 pour donner le CERPA (Centre d'Etudes de Recherches Historiques du Patrimoine et des Anciens Combattants des Chantiers), nouvelle association loi 1901 qui se consacre désormais au recueil de témoignages oraux ou écrits et à l'écriture de l'histoire des Chantiers de jeunesse par ceux qui l'ont faite. Le CERPA, dirigé par André Souyris-Rolland, édite périodiquement le bulletin « Mémoires des Chantiers » de 1992 à 2010.

L'année 1997 voit naître l'association « Les Amis de la Chapelle des Chantiers à Charcuble ». Son but principal est de conserver et de mettre en valeur la chapelle construite en 24 heures le 1^{er} mai 1941 par les jeunes du groupement 4 de Cormatin (71). Laisse à l'abandon après guerre, la

chapelle fut une première fois remise en état par une poignée d'anciens entre 1964 et 1966 grâce au soutien financier de M^{gr} Charles, ancien aumônier du groupement 4 qui consacra le nouvel autel et baptisa la nouvelle cloche le 1er mai 1966. La délégation Rhône-Alpes de l'ANACJF réhabilita la toiture en 1978 et 1979: imitant leurs prédécesseurs de 1941, les anciens eux-mêmes manièrent pelles et pioches jusqu'au 13 mai 1979, jour

de cérémonie pour l'inauguration de la Chapelle rénovée.

La dissolution de l'ANACJF est votée en assemblée générale extraordinaire en septembre 2009. L'ANACJF vote également le legs de ses biens à l'« Association Mémoire des Chantiers » (AMCJF) créée en juillet 2009 par des « fils et amis » des Chantiers.

En 2010 subsistent toujours de manière indépendante, mais en conservant des liens amicaux, « l'AMCJF »,

les « Amis de la Chapelle des Chantiers à Charcuble », le CERPA, ainsi que « Jeunesse & Montagne ». Quelques rares groupes d'anciens des Chantiers se constituent de manière plus ou moins formelle en région, afin de poursuivre les réunions qu'ils faisaient naguère sous l'égide d'une délégation affiliée à l'ANACJF.

L.Battut.

ARTICLES ET PUBLICATIONS « CHANTIERS »

Articles	Prix	Prix
	adhérents AMCJF	non-adhérents
Médaille commémorative 1940-1990	15 €	17 €
Insigne épingle CJF 7x13 mm	3 €	3 €
Insigne type pin's émaillé CJF 23x14 mm	2 €	2 €
Plaque bronze CJF 56x65 mm	18 €	20 €
Cravate tergal rayée vert et blanc	5 €	5 €
Coupe 60 ^e Anniversaire des Chantiers	13 €	17 €
Cassette Congrès (2001 ou 2002 ou 2003)	5 €	5 €

Publications

Histoire des Chantiers de Jeunesse racontée par des témoins (Actes du colloque de Vincennes)	20 €	25 €
Carnet de la « Sabretache » n° spécial CJF	18 €	20 €

La commande doit être adressée à :

M. Christian POUSSE

20 ter, rue Amiral Goubeyre
63200 RIOM,

accompagnée d'un chèque de son montant majoré éventuellement des frais de port, à l'ordre de A.M.C.J.F.

Pour toute commande inférieure à 40 €, ajoutez 5 € de frais de port.

Pour toute commande égale ou supérieure à 40 €, le port est gratuit.

Cadeau : Une cravate Club gratuite pour tout achat atteignant 50 €.

ERRATA

Monsieur Claude Boulay, de Besançon, Ancien du Groupement 8 « La Relève », porte à notre connaissance qu'il ne faut pas lire Becque dans l'émouvant témoignage d'André Mercier sur « le Drame de Tulle - 9 et 10 juin 1944 » (Cf « Quand même ! » n° 1, page 5) mais **Beuque**.

Il s'agit en effet de **Jean Beuque**, chef de groupe au Groupement 8, très estimé des Anciens.

Dans l'article « Découverte du Musée des Chantiers de la Jeunesse », pages 6 et 7 de « Quand même ! » n° 1, il y a lieu d'ajouter **Louis Bordel**, de Clermont-Ferrand, parmi les conservateurs et animateurs du Musée.

Ancien du Bataillon Thollon (Colonne rapide 6), il prit notamment l'initiative, en 1983, de contacter « Jeunesse et Montagne » pour l'installation d'une grande vitrine JM audit Musée, vitrine encore aujourd'hui particulièrement appréciée des visiteurs.

Pierre, Fred, Milou, Marius... et tous les autres.

dédié aux jeunes du contingent 1/42,
à leurs familles et aux amis du grou-
pement.

Mémoire des Chantiers de la jeu-
nesse française.

Comment conserver la mémoire des
Chantiers de la jeunesse française ?

Pour qui ? Pourquoi ?

Des historiens, des universitaires,
des anciens ont écrit et raconté tout
au long des soixante-dix dernières
années, l'histoire des Chantiers et
pour certains leur histoire vécue des
Chantiers.

Pour autant, aucun de mes institu-
teurs ou de mes professeurs ne m'a
jamais enseigné ces histoires.

Sans doute, cette question ne fut-elle
jamais portée dans les programmes
d'enseignement de l'école primaire
ou du lycée.

Des lectures nombreuses – et des
meilleurs auteurs – laissent à croire à
un mutisme volontaire, officiel,
constant, malgré l'hommage rendu
dans ses mémoires par le Général de
Gaule aux jeunes des Chantiers.

Pourtant près de cinq cent mille
jeunes ont participé aux Chantiers
de la jeunesse française entre 1940
et 1942.

Autant dire que chacun d'entre nous,
né pendant la Seconde guerre mon-
diale et après la Libération de la
France, a un père, un grand-père, un
oncle, un ami, un voisin passé par
les Chantiers.

Ces pères, grand-pères, amis et voi-
sins nous les avons connus (nous les
connaissons encore) aimés, nous
avons vécu et appris à leur côté (et
nous vivons encore à leur côté).

Pourtant peu d'entre eux nous ont
parlé de ces moments de leur vie, de

leurs expériences, de leurs joies, de
leur souffrance.

Vie, expériences, joies, souffrance...
Voilà bien la mémoire des Chantiers.

Cette mémoire là, reste à construire,
à écrire en parallèle avec les travaux
d'historiens.

Il nous faut d'urgence recueillir et
rassembler la parole des « jeunes an-
ciens » qui ont vécu les Chantiers au
jour le jour.

L'histoire des Chantiers, comme toute
histoire de situations humaines,
n'existe que par les événements sur
lesquels elle se fonde.

Depuis plusieurs mois, autour de
mon village de Dordogne je rencon-
tre de « jeunes anciens ». Ils parlent
avec bonheur de ces temps là... si
lointains mais pas tant que cela.

C'est un honneur que de les écouter
et que de les entendre et c'est un de-
voir que de transmettre leur parole.

Pour qui constituer la mémoire des
Chantiers ?

Pour les « jeunes anciens », pour nos
enfants et nos petits-enfants, pour
nous.

Pourquoi constituer la mémoire des
Chantiers ? Pour rompre définitive-
ment des décennies de silence, voire
de contre-vérités.

Comment constituer la mémoire des
Chantiers ? En rassemblant paroles,
photographies, et papiers en les fai-
sant connaître.

Parmi les documents récemment re-
cueillis, je vous propose cet extrait de
« La Cigogne, n°32 » (Octobre 1942).
Ce numéro de la gazette mensuelle
du groupement n° 31 à Arudy, était

Souvenirs :

C'est toi, jeune libérable,
que ces mots veulent tou-
cher. Je comprends la joie
qui est la tienne à la pen-
sée de retrouver demain
une mère, une femme,
une fiancée. Le jour du re-
tour, les Chantiers seront
loin de ta pensée et je te
comprends. Mais bien vite
elle t'y ramènera, crois
moi et cela te prouvera
que ces 8 mois ont mar-
qué pour toi le début de
ta vie d'homme. En par-
lant, ce sont toujours les
souvenirs de l'équipe, de
ses coups durs, agréables
lorsque tu les vivras avec
le recul du temps, que tu
évoqueras : cela est nor-
mal.

Je voudrais que ces souve-
nirs ne soient rien en eux-
mêmes, mais seulement le
moyen de te remettre
toujours dans l'état d'es-
prit qui fut le tien aux
heures quelque fois dures
de Fabrèges. Nous avons
ensemble attaqué la mon-
tagne pour y creuser une
route, pour escalader ses
pics orgueilleux et
lorsqu'elle semblait vou-
loir nous vaincre, c'est la
chanson aux lèvres que
nous nous en faisons une
amie.

Lorsque dans l'avenir du
devras combattre, chante
en pensant à l'équipe, la
recette est bonne, crois-
moi et maintenant bonne
chance.

Chef DELAY
Groupe Savoie

ASSEMBLEE GENERALE DE JEUNESSE ET MONTAGNE

VOIRON - 15 MAI 2010

Discours au nom de l'AMCJF

Lors du Congrès de Jeunesse et Montagne qui s'est tenu à Voiron (Isère), notre Association, invitée par le président Méjean, était représentée par Christian Pousse, Conservateur du musée des Chantiers de Jeunesse de Châtelguyon (Puy-de-Dôme), qui s'est adressé comme suit aux 80 participants :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que ma femme et moi participons à votre Assemblée Générale qui célèbre le 70^e Anniversaire de la création des groupements « Jeunesse et Montagne ».

Grand plaisir à double titre ; en premier, à titre associatif, car c'est la concrétisation du partenariat entre Jeunesse et Montagne (dite JM) et l'Association Mémoire des Chantiers de la Jeunesse Française (dite AMCJF), organisme qui a pris le relais de l'ANACJF, l'Amicale des Anciens des Chantiers. Comme membre-fondateur de l'AMCJF, je suis particulièrement heureux de cette coopération, je vous remercie pour votre invita-

tion et vous transmets les salutations de notre Bureau. Notre Association a été créée avec un triple but ; d'abord faire perdurer le musée CJF, lequel risquait de disparaître, ensuite faire bien connaître les Chantiers, figurez-vous que des professeurs d'histoire visitent ledit musée et me disent parfois, entre quatre yeux bien évidemment, qu'ils ne savent rien sur les Chantiers, enfin pour tisser des liens entre Anciens et nous-mêmes afin de mieux se connaître et de bien comprendre cette période de la Seconde Guerre mondiale.

Grand plaisir à double titre, dis-je ; à titre associatif en premier, en second, à titre personnel puisque cette rencontre me permet de revenir 36 ans plus tard dans un lieu que je connais bien, étant un ancien de l'Ecole des Pupilles de l'Air de Grenoble (applaudissements nourris) où j'étais éducateur, c'est le terme officiel, et enseignant d'espagnol. Je ne vous apprendrai pas que les créateurs et initiateurs de cette école, en septembre 1941, étaient inspirés par

JM ; le salut des élèves, encore aujourd'hui, salut qui surprend beaucoup, main droite à la hauteur de la poitrine, paume tournée vers le bas, est exactement le vôtre.

Comme la plupart des membres du Bureau de notre Association, je suis fils d'un Ancien des Chantiers ; mon père, marin du croiseur Foch, en congé d'Armistice, était cadre dès octobre 1940 au Groupement 27 « Mangin » à Bénac (Ariège-Pyrénées) puis, début avril 1943, à Aigueperse (Puy-de-Dôme), où ce Chantier fut délocalisé. C'est en écrivant un article sur ce Groupement que j'ai été amené à visiter le musée des Chantiers de Châtelguyon, lequel était fermé depuis 5 ans, faute de guide. Avec l'accord de Monsieur Honoré Lemaire, président de l'ANACJF, d'une part et de la Mairie de Châtelguyon, d'autre part, j'ai pu rouvrir ce musée l'an dernier ; il y a eu 226 visiteurs en 2009 dont beaucoup d'anciens et malheureusement un seul étudiant. Vous êtes invités à le visiter gratuitement dans le cadre du partenariat. Je n'ajouterai rien de plus si ce n'est longue vie à nos deux Associations.

Merci de votre attention. »

Christian Pousse

COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE « JEUNESSE ET MONTAGNE » 15 MAI 2010

Après l'accueil chaleureux du général Méjean, président de JM, et la participation à l'Assemblée générale, ce fut le repas d'amitié au cours du-

Pour accéder à ce musée, on prit le téléphérique constitué depuis 1976 de plusieurs bulles de plexiglas pouvant contenir chacune 6 voyageurs.

Lors de son inauguration en 1934, il était le premier téléphérique urbain au monde ; aujourd'hui, on en recense une trentaine sur tous les continents. Ces bulles transparentes sont la 3^e génération de cabines et l'envol au-dessus de l'Isère et des toits du centre de Grenoble fut très impressionnant.

Le musée (gratuit, ouvert du mercredi au dimanche, de 11h à 18h) fut



GRENOBLE

Téléphérique menant au musée des Troupes de montagne

inauguré, dans son nouvel agencement, le 1^{er} octobre 2009. Pourquoi est-il à Grenoble ? Parce que ce corps d'armée exceptionnel que forment les Troupes de Montagne y est établi depuis 1888. La visite des nombreuses salles, avec audiophone, permet de découvrir, sur près de 600 m², une très grande collection historique, ethnographique et artistique comportant un grand nombre de tableaux commentés et plusieurs films « projetés sur un angle de 360° ». Ici les « Diables Bleus » du 7^e Bataillon de chasseurs alpins, là les combats de Narvik (Norvège) d'avril-mai et juin 1940, là-bas les Troupes actuellement en Afghanistan et qui font face aux combattants montagnards et aux terribles « engins explosifs improvisés », là-bas encore une inscription éton-

nante : « La grande route des Alpes, qui permet de relier la Côte d'Azur à Genève, fut tracée à usage militaire et bien souvent par la main d'oeuvre militaire. L'armée fut également à la pointe de la cartographie des Alpes, réalisant des guides de secteurs qui inspirent encore aujourd'hui les guides touristiques. »



Un bémol toutefois, il n'y est pas question de JM... mais, près du Livre d'or, on nous a assuré que cela

viendra ! Gageons que cette carence soit vite réparée !

Le repas de gala fut suivi d'une veillée animée par un groupe folklorique de Voiron qui nous présenta maints quadrilles et rigodons, puis nous chantâmes notamment « Le Vent » et « Les Allobroges », chants typiques des groupements JM.

Rappelons pour ceux qui auraient oublié leurs cours d'histoire que les Allobroges constituaient une tribu gauloise implantée dans ce qui est aujourd'hui les départements de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie. Les Allobroges des vallées se rendirent aux

Romains tandis que ceux des montagnes continuèrent toujours le combat. Au début des années 40, il fallait être courageux pour chanter ce chant dont vous trouverez les paroles ci-après.

LES ALLOBROGES (de Jules DESAIX)

I

Je te salue ô terre hospitalière où le malheur trouva protection
D'un peuple libre arborant la bannière, je viens fêter la constitution
Proscrite hélas un moment de la France
J'ai pu passer chez vous des jours bien doux, mais au foyer a relui l'espérance.
Et maintenant et maintenant je suis fière de vous.

Refrain

Allobroges vaillants dans vos vertes campagnes
Accordez-moi toujours asile et sûreté
Car j'aime à respirer l'air pur de vos montagnes
Je suis la Liberté la Liberté.

II

Au cri d'appel des peuples en alarmes j'ai répondu par un cri de réveil.
Sourds à ma voix ces esclaves sans arme restèrent tous dans un profond sommeil.
Relève-toi ma Pologne héroïque car pour t'aider je m'avance à grands pas.
Secoue enfin ton sommeil léthargique. Et je le veux (bis) tu ne périras pas.

III

Un mot d'amour à la belle Italie, Alsaciens, vers vous je reviendrai.
Un mot d'amour au peuple qui supplie, forte avec vous et je triompherai.
En attendant le jour de délivrance Priant les dieux d'écarter leur courroux
Pour faire luire un rayon d'espérance. Bons Savoisiens (bis) je resterai chez vous.

IV

Déjà j'ai fait, oh ! Beau pays de France, sur les sillons briller mon arc-en-ciel.
J'ai déjà fait pour ton indépendance le premier pas, pays béni du ciel.
Ecoute bien mes leçons salutaires, et, confiant en ta grande cité
Réveille donc les grands mots de tes pères : Fraternité (bis) Amour, Egalité.

V

Chez les humains toujours je fais ma ronde, mon but unique est de les unir.
J'espère bien faire le tour du monde et triompher dans un prompt avenir.
Je veux raser ces murailles altières qui des tyrans abrite le courroux.
Je veux bientôt voir tomber les frontières ; la terre doit (bis) être libre pour tous.

Lectures Chantiers

**Actes du colloque
de Grenoble des 20 et 21
novembre 2008**

**« Les militaires dans
la Résistance Ain Dauphiné
Savoie 1940-1944 »**

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, il est porté à notre connaissance la prévision à l'automne 2010 de la sortie des actes du colloque d'histoire qui s'est tenu à Grenoble les 20 et 21 novembre 2008. Après maints reports de cette publication pour des raisons techniques et ainsi deux ans d'attente, nous espérons prendre enfin connaissance des articles rédigés par les différents intervenants français et étrangers qui ont pris part à cette manifestation.

Le colloque, intitulé « Les militaires dans la Résistance, Ain - Dauphiné - Savoie, 1940-1944 », a été initié par l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, la Société des Ecrivains Dauphinois et l'Union des Troupes de Montagne qui regroupe d'anciens militaires dont certains sont historiens.

La présidence d'honneur du colloque fut assurée par Monsieur Sudreau, ancien ministre et Président de la Fondation de la Résistance. Un conseil scientifique d'historiens a validé le contenu des interventions et assuré la cohérence d'ensemble, la qualité des intervenants français et étrangers et l'objectivité de la manifestation.

Il est à noter la participation à ce colloque d'historiens spécialistes de la Seconde Guerre mondiale et en particulier de la Résistance, des Forces Françaises Libres et de Vichy. Citons par exemple M. Jean-Louis Crémieux-

Brilhac, M. le Professeur Jean-François Muracciole, M. François Broche, M. Mickaël Foot, M. le colonel (ER) Paul Gaujac et M^{me} Claude d'Abzac-Epezy.

Les objectifs du colloque furent présentés à la presse de la manière suivante : « L'histoire de la Résistance française fait l'objet d'une abondante documentation et de recherches pluridisciplinaires. Pourtant la participation de militaires à l'action clandestine et à la lutte contre l'occupant reste encore largement méconnue. Par une approche globale, internationale et nationale, puis à l'échelle d'une région qui fut le théâtre d'actions militaires des nombreux maquis qui s'y sont développés, mais également à travers les regards croisés d'historiens français et étrangers, le colloque « les militaires dans la Résistance en Dauphiné-Savoie » entend ouvrir de nouvelles pistes d'investigations pour les chercheurs. »

Quatre thèmes ont été abordés sur deux jours :

- le cadre général de la situation, les prémices de la Résistance en 1940-1942,
- l'heure des choix : 1942-1944, des exemples de la Résistance en Rhône-Alpes,
- le point de vue et les actions des alliés et occupants,
- l'héritage et la mémoire.

Une intervention sur les Chantiers de jeunesse et sur Jeunesse & Montagne s'est tenue dans le cadre du premier thème du colloque présenté ci-dessus, le 20 novembre matin dans le grand amphithéâtre de l'Institut d'Etudes Politiques. Elle fut assurée dans le cadre d'une table ronde qui avait pour thème « Revanche et Résistance, le cadre général 1940-1942, les militaires et les mouvements institutionnels d'encadrement de la jeu-

nesse ». Cette table ronde réunissait Jean-William Dereymez (Introduction, cadre général), Bernard Comte (Ecole d'Uriage), Jack Lesage (Jeunesse & Montagne) et votre serviteur Laurent Battut (Chantiers de jeunesse).

Nous ne pouvons que féliciter les organisateurs d'un tel colloque, impensable il y a seulement quelques années, et rétablissant au passage certaines vérités méconnues...

Nous ne souhaitons pas dévoiler le contenu des articles « Jeunesse & Montagne » et « Chantiers de jeunesse » des actes du colloque mais simplement préciser les informations qui nous sont transmises par l'éditeur à l'attention de nos lecteurs qui souhaiteraient acquérir les actes du colloque.

- Titre exact du livre : « Les militaires dans la Résistance. Ain, Dauphiné, Savoie. 1940-1944 »
- Date de publication : automne 2010,
- Nombre de pages : environ 700,
- Illustrations : une centaine dont la majorité est inédite,
- Prix en souscription avant parution : 25 euros + 4 euros de port,
- Prix public (après parution) : 30 euros + 4 euros de port,
- le livre est accompagné d'un CD-Rom comportant un dictionnaire biographique des militaires résistants (plus de 200 fiches biographiques) et de nombreuses annexes. Le CD-Rom est disponible au prix de 15 euros (en plus du livre) – 10 euros en souscription,
- l'ensemble sera disponible aux éditions Anovi (www.anovi.fr)
Le Chauffour
37 220 Parçay-sur-Vienne
et en librairie.

Un dossier « Chantiers (groupement 25) » dans les Etudes Héraultaises n°40-2010 Appel à témoignages sur le groupement 23

Les études Héraultaises, dans leur n°40-2010 publié en septembre 2010, consacrent un dossier aux Chantiers de jeunesse et en particulier au groupement 25 implanté au Bousquet d'Orb de 1940 à 1943.

Ce dossier, piloté par Jean-Claude Richard directeur de la revue, est divisé en trois parties.

Tout d'abord, on y trouve la traduction française inédite de l'article de Roger Austin « Les Chantiers de la Jeunesse dans le Languedoc 1940-1944 ». Cet article fut publié pour la première fois en anglais dans la revue *French Historical Studies*, XIII-1, printemps 1983, p. 106-126.

M. le Docteur Roger Austin de l'université d'Ulster (Irlande du Nord) a publié différents articles ou études consacrée au Midi de la France et en particulier au département de l'Hérault pendant la période de l'Occupation.

Le deuxième volet du dossier « Chantiers » des Etudes Héraultaises est un article inédit intitulé « Le groupement 25 des Chantiers de jeunesse au Bousquet d'Orb (1940-1943) » écrit par André Souyris-Rolland, ancien du groupe 4 de ce groupement et par ailleurs président du CERPA. L'article est illustré par de nombreuses photos inédites toutes consacrées au groupement 25. L'étude a notamment utilisé le récit inédit de Gabriel Nicolini « Chantiers de la Jeunesse Française n°25 », mars 1992, 48 p. et 12 planches qui sera reproduit dans les Cahiers d'Arts et Traditions Rurales 21-2010 dont la sortie est pro-

grammée pour décembre 2010 (pour toute information sur les Cahiers d'Arts et Traditions Rurales, contacter également M. Jean-Claude Richard, voir coordonnées ci-dessous).

Et enfin, Laurent Battut clôt le dossier « Chantiers » par une bibliographie consacrée aux Chantiers de jeunesse et à Jeunesse & Montagne de 1980 à 2010. Plus de 140 ouvrages, articles ou périodiques y sont répertoriés et classés en différentes thématiques.

Jean-Claude Richard, membre de notre association AMCJF, est directeur de recherche honoraire au CNRS, membre honoraire de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO et directeur de la rédaction des Etudes Héraultaises, revue publiée annuellement depuis 40 ans et consacrée aux différentes périodes de l'histoire du département de l'Hérault. Jean-Claude Richard est le fils du docteur Jean Richard qui fut médecin au Chantiers de jeunesse.

Ce numéro 40-2010 des Etudes Héraultaises comporte 370 pages dont 38 pages prévues pour le dossier « Chantiers ». Il peut être commandé auprès de : Etudes sur l'Hérault, Archives Départementales, 2 avenue de Castelnaud, CS 54495, 34093 Montpellier cedex 5.

Le prix unitaire de l'exemplaire est de 30 euros (36 euros franco de port). Les règlements par chèque doivent être établis à l'ordre de l'Association d'Etudes sur l'Hérault.

Anciens du groupement 23 : appel à témoins

Un dossier sur le groupement 23 de Saint-Pons est actuellement en préparation. Les responsables de la revue Etudes Héraultaises seraient

heureux que des anciens (ou enfants d'anciens) du groupement 23 désireux d'apporter toute information, documentation ou témoignage contactent M. Jean-Claude Richard soit par mail à jean.claude.richard34@orange.fr soit en lui écrivant à son adresse postale :

1, place de la liberté
34 150 Saint-Guilhem-le-désert.

Le groupement disciplinaire « Les Arvernes » n°40 à Murat (15)

A l'heure où nous mettons en forme la maquette du présent bulletin, les éditions Caraktère nous informent : la publication d'un article sur le groupement 40, groupement disciplinaire des Chantiers implanté à Murat (15) de 1940 à 1944, est programmée pour publication dans la revue bimestrielle « Histoire(s) de la Dernière Guerre », dans le numéro 8 de novembre/décembre 2010. La revue sera disponible en kiosques ou Maisons de la Presse. La revue « Histoire(s) de la dernière guerre » vous propose de suivre au jour le jour, avec 70 ans de décalage, le conflit 1939-1945 en l'abordant sous forme de thématiques diverses. L'auteur de l'article consacré au groupement 40 des CJF, Laurent Battut, s'est attaché à synthétiser documents d'archives, témoignages d'anciens et documents iconographiques inédits. Si vous ne pouvez le trouver en kiosque pendant la période de parution ou si vous l'avez manqué, vous pourrez vous procurer le numéro 8 de « Histoire(s) de la Dernière Guerre » en contactant directement les éditions Caraktère sur leur site internet www.caraktere.com ou via leur adresse postale :
éditions Caraktère
3120 route d'Avignon
13 090 Aix-En-Provence.

Les Chantiers de Jeunesse racontés par un témoin du Groupement 34

Voici un témoignage au jour le jour de Kléber Veysset, jeune homme de 20 ans, mobilisé de sa Normandie natale en juin 1940 et se retrouvant dans la Brenne avec le premier contingent des Chantiers. Ses deux filles ayant retrouvé son carnet ont décidé d'en faire un ouvrage qui nous parle « d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître ! » ; ceux-ci s'étonneront sans doute de lire « La baraque étant dépourvue d'électricité, j'achète une bougie, et me sens ainsi le mieux du monde... Savoir se contenter de peu ! ».

Ce livre de 178 pages est plaisant. Son style est alerte et ne manque pas d'humour. Ses photographies, en revanche, sont d'une qualité que l'on aurait pu souhaiter meilleure... mais ce n'est pas là l'essentiel. N'oublions pas que c'est « un journal à lire comme un journal, un vrai, - avec plaisir ».

« Le Mieux du Monde, Journal d'un jeune Français en Chantiers de Jeunesse » par Kléber Veysset et ses filles, Axil Edition, chez :
Michelle Lemaire-Veysset
2, rue professeur Louvel
Allée Béatrice
61 140 Bagnoles-de-l'Orne.

Coût : 14,50 € plus frais de port (pour tout renseignement ou commande téléphoner au 02 33 66 86 10 ou 06 04 46 17 84).

Patrimoine Chantiers

Remise d'une flamme du groupement 29 au musée AMCJF de Châtelguyon

C'est avec grand plaisir que l'AMCJF a reçu des mains de Jean Cognet, fils de Roger Cognet, adjoint au chef du

groupement 29 « Maréchal Bugeaud », une superbe flamme dudit Chantier. Roger Cognet, natif de Varennes-sur-Allier (03) en 1914, sous-lieutenant dans la région de Belfort en 1940, intégra ensuite comme chef de groupe le groupement 29 à Carcanières (09) et Axat (11). Il suivit le Chantier dans ses différentes délocalisations : Argelès-sur-Mer (66), Labastide-Rouairoux (81), Saint-Amans-Soult (81), Saint-Amans-Valtoret (81) et Pissos (40). Il fut affecté le 15 juin 1944 à la Production Industrielle comme inspecteur chef du détachement de Saint-Chamond (42). Il rejoignit ensuite l'armée de Lattre remontant du sud de la France puis s'est battu à Lindau et Baden-Baden en Allemagne.

La flamme triangulaire du groupement, de très grandes dimensions

(1,90 m de hauteur sur 0,90 m de base), est dans un état proche du neuf. Elle n'a probablement jamais été utilisée en extérieur et devait ainsi (sans que cela ait pu nous être confirmé) orner le bureau du patron du groupement ou de son second. La signification de la tête de lion brodée sur fond rouge n'a pu nous être fournie et nous serions heureux si un lecteur pouvait nous apporter une explication sur cette symbolique différente de celle de l'insigne officiel du groupement : celui-ci représente en effet un feu de camp et une tente en toile plantée sur un décor montagnard.





Remise du fanion du Groupement 17 au musée AMCJF de Châtel-Guyon

Nous remercions vivement monsieur Michel BOCQUET, de Wemaers Cappel (nord), ancien chef d'équipe puis chef d'atelier au groupement 17 « Mistral » pour le don du fanion du groupe 8 « Jean Bart » de ce Chantier.

Monsieur BOCQUET nous a précisé, d'une part, que ce groupe 8 était en 1941 dans la pinède, au niveau de l'hippodrome d'Hyères (Var), près du poste de commandement, et, d'autre part, que le groupement 17 a été successivement à Hyères, Perthuis (Vaucluse) en 1943 puis Orange (Vaucluse).



BULLETIN D'ADHESION 2010

Association Mémoire des CJF DEMANDE D'ADHESION Association Loi 1901
Siège administratif : 179, rue Charles Gide - 34670 Baillargues (à utiliser pour toute correspondance).
Je soussigné

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone fixe / Portable _____

E-mail : _____

demande mon adhésion à l'Association Mémoire des Chantiers de la Jeunesse Française (AMCJF).

Je souhaite adhérer en tant que (cocher) :

- Ancien des CJF, pour l'année 2010 (cotisation 15 €), Classe _____ groupement(s) CJF : _____
- Amis des CJF ou Parent d'un Ancien CJF, pour l'année 2010 (cotisation 15 €)
- Membre bienfaiteur, pour l'année 2010 (cotisation 45 €) Signature
- Membre bienfaiteur à vie (cotisation 225 €)

Le chèque de cotisation, à l'ordre de l'AMCJF, accompagné du présent bulletin rempli et signé, est à renvoyer à :
M. Michel LEBOST - 179, rue Charles Gide - 34670 Baillargues. Un courrier notifiant votre adhésion vous sera adressé ultérieurement.

POSE D'UNE PLAQUE AU MUSEE

A l'issue de l'assemblée générale, une plaque en l'honneur du Général de la Porte du Theil, créateur des Chantiers, de Jean Portejoie, président fondateur de l'ANACJF, et des cinq présidents nationaux successeurs a été apposée sur le mur extérieur du musée en présence de madame de la Porte du Theil, du Colonel Loïc de la Porte du Theil, de monsieur Lionel CHAUVIN, représentant le maire de Châtel-Guyon, de monsieur Michel LEBOST, président de l'AMCJF, et de l'ensemble du bureau... Sans oublier les anciens présents à l'assemblée générale.



Pose de la plaque



Dévoilement de la plaque par le Colonel de la Porte du Theil et monsieur Lionel CHAUVIN



Tribune de l'AMCJF



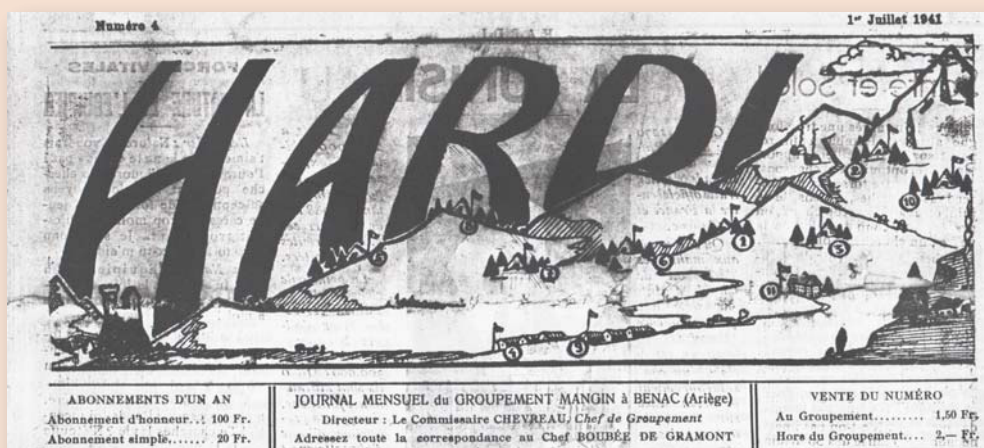
Repas de fin d'AG

Photographies relatives au Groupement 27



Bénac 1942.

Le Commissaire de Milleret
(2^e rang, 5^e en partant de la gauche,
fait Compagnon de la Libération).
La plupart des cadres du G27.



En-tête du journal
du Groupement 27



Insigne de béret



1^{er} insigne



2^e insigne



Médaille récompense